

UNE VIGILANCE NÉCESSAIRE

dans un nouveau contexte politique



Lors de ce dernier conseil fédéral avant la période estivale, la présidente de la FIIQ, Jennie Skene, a souhaité chaleureusement la bienvenue aux déléguées et a profité de l'occasion pour souligner les inquiétudes que soulève l'arrivée d'un nouveau gouvernement libéral au Québec.

« Pourquoi devons-nous nous questionner, pourquoi avons-nous des inquiétudes? Depuis leur élection, le premier ministre et plusieurs ministres ont pris publiquement la parole pour annoncer des changements importants, des transformations majeures. Comment les objectifs poursuivis par le Parti libéral seront-ils traduits en politiques gouvernementales? Nous sommes inquiètes à l'égard du réseau de la santé.

« Des annonces budgétaires avaient été faites à la fin de l'année 2002 par l'ancien gouvernement et ces investissements financiers de l'ordre de 1,8 milliards sont présentement remis en question. Les CLSC auront-ils l'argent dont ils ont besoin pour assurer les services de première ligne, les soins à domicile, etc. Également, nous avons des interrogations dans le dossier de l'équité salariale. On nous dit qu'il n'y a pas d'argent. Quelles seront donc les sommes allouées qui permettront de corriger l'iniquité salariale vécue par les femmes dans les secteurs public et parapublic. Nous souhaitons vivement que s'estompe le flottement que nous sentons dans ce dossier et que le nouveau gouvernement s'assoit rapidement pour terminer les travaux.

« On ne peut passer sous silence les possibles remises en cause des garderies à 5 \$, du «no-fault» dans l'assurance automobile ainsi que des réformes en éducation. Il s'agit d'un nouveau

gouvernement qui a décidé de mettre les politiques et les mesures sociales à son modèle et dans ce contexte plusieurs éléments qui ne sont pas encore annoncés le seront, au fil des semaines et des mois à venir. Nous devons donc être très attentives à l'actualité politique puisque les décisions prises par ce nouveau gouvernement conditionneront certainement des dossiers qui touchent les infirmières ainsi que la prochaine négociation.»

La présidente a poursuivi son message en présentant brièvement les principaux points à l'ordre du jour, discutés lors de ce conseil fédéral. Elle a insisté sur l'importance de l'élection de l'équipe info-appui aux niveaux régional et national, selon le nouveau modèle de structure adopté par les déléguées. Cette équipe permettra, tout au long de la prochaine négociation, d'informer rapidement toutes les infirmières des actions et des développements et permettra également de recueillir rapidement leurs commentaires.

De plus, les déléguées prendront connaissance du suivi du dossier violence, où sera abordé plus spécifiquement un plan d'action pour contrer la discrimination à l'égard des infirmières issues de différentes communautés culturelles. La discrimination raciale est synonyme de violence et la Fédération s'est engagée résolument à contrer toute forme de violence dont les infirmières sont victimes.

En terminant son allocution, la présidente a insisté sur la nécessaire solidarité de toutes les infirmières, solidarité qui doit guider nos actions dans la défense des conditions de travail et des conditions d'exercice de la profession, solidarité à l'approche de la prochaine négociation, solidarité dans un nouveau contexte politique au Québec.

Note: La présidente a livré ce message avant la lecture du budget.

Les effets du néolibéralisme en argentine:

TÉMOIGNAGE DE DORA MARTINEZ

Dora Martinez, de passage au Canada, a eu la générosité, le 3 juin dernier, de venir parler aux déléguées de ses combats contre la mondialisation et le néolibéralisme. Militante syndicale et dirigeante élue du Syndicat des employés d'État, affilié à la Centrale du travail de l'Argentine (CTA), elle travaille depuis une vingtaine d'années à l'hôpital pour enfants Carolina Tobar García à Buenos Aires.



La conférencière a brossé un portrait éloquent et riche en exemples de la situation de l'Argentine en présentant aux déléguées un bref historique des politiques d'oppression et des politiques néolibérales qui ont anéanti le pays¹.

En effet, de 1976 à 1982, la dictature militaire a non seulement fait disparaître plus de 30 000 argentins qui s'opposaient au régime, mais a aussi affaibli économiquement le pays en accumulant des dettes avec des groupes économiques transnationaux. En 1982, la guerre des Malouines contre l'Angleterre mettait fin à la dictature qui laissait un pays dévasté et blessé.

À partir de 1983, de concert avec la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI), le nouveau gouvernement appliquait à la lettre la politique néolibérale : démantèlement de l'État en licenciant 48 % des travailleurs et en gelant les embauches dans certains secteurs; privatisation des services publics comme les postes, les transports ferroviaires, l'eau, le gaz et l'électricité. Ce démantèlement qui n'a pas épargné le secteur de la santé s'est traduit par la fermeture de nombreux hôpitaux ainsi que par la privatisation des services auxiliaires mais aussi de spécialités comme l'oncologie, le traitement du VIH et les soins de longue durée.

De plus, Mme Martinez a souligné que la politique de « conversion du système public », comme se plaisaient à l'appeler les tenants du néolibéralisme, a provoqué un très grand ressentiment chez les travailleuses et les travailleurs, a entraîné une détérioration majeure des conditions de vie des argentins (dont plus de 20 % se sont retrouvés au chômage sans couverture sociale et donc sans moyens de se soigner) et a contraint 14 millions de personnes sur un total de 37 millions d'habitants à une extrême pauvreté. Le soulèvement populaire du 19 décembre 2001 qui a renversé le gouvernement de Fernando de la Rúa a exprimé la détresse d'un peuple qui refusait désormais de ne pas manger à sa faim, de ne pas avoir accès aux soins, sous le regard avide des bien-nantis, du gouvernement et de certains syndicats, du FMI et de la Banque mondiale. C'est dans ce contexte que Mme Martinez a rappelé l'importance de surveiller et de confronter le gouvernement de Nestor Kirchner, élu en mai dernier, et de refuser que soient entérinés les accords de la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) qui porteraient atteinte à la souveraineté politique, économique et culturelle des peuples.

Après la présentation de la conférencière, l'échange entre les déléguées et Mme Martinez s'est avéré très stimulant. Celles qui sont intervenues ont témoigné d'une profonde reconnaissance à l'égard de la conférencière, mais ont aussi démontré un vif intérêt quant aux impacts du néolibéralisme, de l'ALENA et des accords de la ZLEA qui doivent être signés en 2005.

Plusieurs interventions ont été faites quant à la solidarité internationale et à l'engagement politique des déléguées et de la FIIQ. Entre autres, on a rappelé qu'il fallait garder en mémoire des témoignages comme ceux de Mme Martinez qui rappellent certaines situations que vivent les travailleuses et les travailleurs en Amérique du nord et particulièrement au Québec. On a aussi souligné la nécessité d'un leadership syndical porteur de la voix de ses membres : « *Les prises de positions publiques doivent être là! C'est notre responsabilité d'allumer les lumières (...) Les Américains font des guerres préventives, c'est à nous de faire des luttes préventives.* »

D'autres ont souligné l'urgence de défendre « *ce que nous avons de plus riche : la souveraineté des peuples, l'éducation des enfants, nos modèles de développement économique, comment soigner, les lois environnementales, nos solidarités individuelles, collectives, nationales et internationales.* »

Au terme de cet échange chaleureux, Mme Martinez a exhorté les délégués à la solidarité internationale : « *Nous sommes confrontés à un même ennemi (le néolibéralisme), je suis convaincue que la solidarité entre les travailleuses et les travailleurs n'a pas de frontières. Nous devons dire NON à la politique de la grande puissance! Nous sommes en train de construire notre politique, affirmer notre résistance. Nous devons dire NON à la ZLEA!* »

¹ Pour celles et ceux qui sont intéressés à en savoir davantage, lire : « *En Argentine, une économie à genoux* » par Jorge Beinstein et « *Crise politique totale* » par Carlos Gabetta, dans *Manière de voir 69, l'Amérique Latine en effervescence*, juin-juillet 2003.



Violence

Suivi du plan d'action

Dans le cadre du suivi du plan d'action violence, des informations sur les actions à venir ont été livrées aux déléguées par la responsable politique du secteur Condition féminine, Sylvie Boulanger, et Sylvie Savard, responsable politique du secteur Santé et Sécurité au travail ainsi que par Lucie Girard et Hélène Caron, toutes deux conseillères dans chacun de ces secteurs.

Premièrement, concernant la thématique de la diversité culturelle, un projet de plan d'action, *Créer un milieu de travail solidaire*, a été soumis à la délégation. Un comité de travail représentant à la fois les secteurs Condition féminine et Relations de travail, les services Communication-Information et Éducation-Animation, avait comme mandat de saisir les enjeux liés à la problématique de la diversité culturelle et de préciser pour l'avenir les grandes lignes d'un plan d'action. Les trois étapes du plan : sensibilisation, formation et action se dérouleront de l'automne 2003 jusqu'à l'hiver 2004 et inclueront des activités de sensibilisation, des formations spécifiques offertes par des spécialistes sur la question, des outils d'information (dépliant, brochure, articles, etc.) ainsi que la mise sur pied de projets-pilotes dans les établissements favorisant des expériences concrètes de rapprochement et de nouveaux modes de collaboration.

Puis, dans la poursuite de l'opération *Sécurité des lieux* : on passe à l'action, les déléguées ont pris connaissance de la *Grille d'évaluation* de la marche exploratoire dans les milieux de travail. Cette action collective, à laquelle sont conviées les infirmières, vise à effectuer une visite critique des lieux de travail dans l'objectif de relever les facteurs de risque d'agression pouvant y être présents afin de voir à leur élimination en y apportant les correctifs nécessaires. Le secteur Santé et Sécurité au travail a élaboré, en collaboration avec le secteur Condition fémi-

nine, un outil sous forme de grille servant à repérer les différents éléments de l'environnement de travail, qui peuvent contribuer ou, au contraire, nuire au sentiment de sécurité et à la sécurité des infirmières. Cette grille d'évaluation a été expliquée à l'ensemble de la délégation en décrivant les principales étapes d'une marche exploratoire. Il s'agit d'une étape cruciale qui s'inscrit dans une démarche de mobilisation de l'ensemble des infirmières en vue de contrer la violence au travail et d'accroître la sécurité des personnes, en tant que femmes et travailleuses oeuvrant dans le milieu de la santé. Les marches exploratoires auront lieu dans les établissements à l'automne 2003.



L'équité, les travaux se poursuivent

Lina Bonamie, responsable politique du secteur Négociation, a présenté un rapport d'étape sur l'évolution des travaux sur l'équité salariale. L'arrivée d'un nouveau gouvernement a ralenti la cadence des échanges paritaires. La nouvelle présidente du Conseil du trésor, Monique Jérôme-Forget, a en effet pris quelques jours pour s'approprier ce dossier fort complexe. Même si les travaux ont ralenti avec le Conseil du trésor, ils se poursuivent toujours en intersyndicale, à la fois sur l'argumentation des cotes et sur l'évaluation des emplois tant féminins que masculins. Les premiers dépôts des cotes d'évaluation des emplois étant faits, un travail de réévaluation est également en cours au sein de l'Intersyndicale.

La préparation du budget ayant été en juin la priorité gouvernementale, la marge de manœuvre des représentant-e-s présent-e-s aux tables de négociation où était discutée la valeur des emplois s'en est trouvée fort limitée. L'échéancier de travail qui prévoyait l'aboutissement des travaux pour la fin juin sera quelque peu repoussé, le gouvernement ne prévoyant pas de travaux intensifs pendant la période estivale. L'automne sera donc intensivement consacré à la poursuite et à la conclusion des travaux sur l'équité salariale. Pour ce faire, il est évident que la mobilisation de toutes sera nécessaire pour atteindre cet important objectif d'élimination de la discrimination salariale fondée sur le sexe et ce, pour toutes les femmes et toutes les infirmières du Québec.

Une manifestation

Le 3 juin, profitant du début des travaux de la 37^e législature de l'Assemblée nationale du Québec, plus d'un millier de militantes et de militants de l'Intersyndicale se sont rassemblés devant l'Hôtel du Parlement afin de rappeler au nouveau gouvernement libéral ses engagements en matière d'équité. Sous forme de course à obstacles, les militantes et militants de la CSN, de la CSQ, de la FIIQ, de la FTQ et du SFPQ ont souligné les nombreuses embûches rencontrées dans le cadre des travaux conjoints avec le Conseil du trésor. Lina Bonamie, vice-présidente de la FIIQ, était présente à cet événement. Le message lancé au gouvernement Charest : l'équité salariale dans le secteur public : NOUS SOMMES PRÊTES!

Le renouvellement de la convention collective

Quant au renouvellement de la convention collective, l'équipe de la coordination de la négociation s'affaire actuellement à traduire en texte de convention collective les recommandations adoptées par le conseil fédéral de mars dernier. Normalement, le Comité de négociation procédera à un premier dépôt du projet de convention collective le 9 juillet prochain.



« Accès légal » une surveillance policière indue de nos communications

La trésorière de la Fédération, Lise Martel, a présenté aux déléguées les grandes lignes de la *Déclaration contre le projet fédéral d'Accès légal* entérinée par la Ligue des droits et libertés du Québec (LDL), l'Association facultaire étudiante de sciences politiques et droit de l'UQAM (AFESPED-UQAM), le Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDEACF), le Carrefour mondial de l'Internet citoyen (CMIC), le Centre de bioéthique de l'Institut de recherches cliniques de Montréal et nous, la FIIQ.

Le gouvernement fédéral a lancé cet automne un projet sur l'Accès légal, à peu près inconnu du public. Pourquoi devrait-on s'y intéresser ? Officiellement, le projet vise à lutter contre la cybercriminalité. Pourtant, il va bien au-delà. Le projet Accès légal propose en effet la mise en place de mesures destinées à accroître les moyens de surveillance et d'enquête sur toutes les citoyennes et tous les citoyens qui font usage des nouvelles technologies, dans presque tous les domaines de leur vie, pour des fins de surveillance et d'enquête sans qu'une infraction grave ait été nécessairement commise. Ce projet accorderait des pouvoirs sans précédent portant encore une fois atteinte aux droits et risquant ainsi de modifier nos sociétés de manière encore insoupçonnée.

Le document de consultation du gouvernement s'appuie sur des objectifs à première vue louables : protection de la confidentialité, lutte contre la pornographie infantile, lutte contre le terrorisme et contre les virus informatiques. Toutefois, le projet a des conséquences dépassant de loin la simple répression de ces crimes particuliers. Il risque de nous faire basculer dans un monde où nos courriels, nos consultations et visites sur Internet et même nos moindres gestes pourraient être épiés.

Pour la Fédération, une proposition comme celle faite par le gouvernement fédéral sur l'Accès légal, mène vers une société où l'État exerce une surveillance sur tous les aspects de la vie des citoyennes et des citoyens, incluant les aspects liés à la santé. Bref, un État policier. Il faut dénoncer cette situation. Le Comité exécutif a demandé à chaque équipe locale de signifier au gouvernement fédéral son désaccord avec le projet. Un dossier à suivre...

Partout au Québec

Lors de l'adoption du bilan de la dernière négociation, les déléguées avaient souhaité voir la structure d'information et d'appui modifiée afin de s'assurer, dans toutes les régions du Québec, de l'implication la plus uniforme et la plus soutenue possible de l'ensemble des membres. On avait donc choisi d'élargir la structure d'information et d'appui. En ce sens, lors du dernier conseil fédéral, la délégation a élu les militantes qui seront appelées à s'impliquer dans l'équipe information et appui.

Les déléguées en étaient à leur première expérience dans l'élection d'une structure de soutien à la mobilisation aussi importante. En tout, 48 postes étaient à combler dont deux au niveau national et 46 autres pour le niveau régional. Saluons ces militantes nouvellement élues dans des fonctions aussi importantes que celles de soutenir l'information et l'action lors de la prochaine ronde négociation.

Les infirmières des Jardins du Haut-St-Laurent

Lors de ce conseil fédéral, une question de privilège a été apportée par Suzanne Lavoie, présidente du SPIIQ, concernant les infirmières syndiquées des Jardins du Haut-St-Laurent (CHSLD privé) qui avaient déclenché une grève générale illimitée le 26 mai dernier. Mme Lavoie a informé la délégation que la grève était terminée et que les infirmières avaient obtenu un règlement satisfaisant. Elle a également profité de l'occasion pour remercier la Fédération, au nom des infirmières du CHSLD, pour le soutien et l'appui apportés durant le conflit.



FIIQ EN ACTION

VOLUME 16, NUMÉRO 3 • JUILLET 2003

Ce journal est publié par le service Communication-Information.

Site Internet : www.fiiq.qc.ca

Courriel : info@fiiq.qc.ca

Publié après chaque instance de la FIIQ, ce journal a un tirage de 45 500 exemplaires. Toute reproduction de textes ou d'extraits doit porter la mention «Reproduit de la publication FIIQ en Action». ISSN 0838-4207

DES MILITANTES IMPLIQUÉES

NATIONAL

CANDIDATES ÉLUES

Daniel Dubé, CLSC St-Laurent

Maude Lanctôt, Hôpital du Sacré-cœur de Montréal, Pavillon Albert-Prévost

Sylvain Lapalme, substitut, CHSLD Lucille-Teasdale

RÉGIONAL

BAS ST-LAURENT / GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Rachel Caron, CHR Grand-Portage

André Larouche, Centre Notre-Dame de Fatima

André Smith, CHR Rimouski

SAGUENAY/LAC ST-JEAN - CÔTE-NORD - NORD-DU-QUÉBEC - NUNAVIK

Johanne Henry, Centre de santé Chibougamau

Martine Côté, Complexe hospitalier Sagamie

Guy Larouche, Centre le Jeannois, Pavillon HD d'Alma

QUÉBEC

Denis Bédard, CLSC Portneuf

Christine Demers, CHSLD St-Augustin

Guy Marcoux-Filion, Résidence le Faubourg

Markus Brault, Hôpital de l'Enfant-Jésus du CHA

Danielle Matte, CHUQ, Pavillon St-François d'Assise

Josée Renaud, Hôpital de l'Enfant-Jésus du CHA

MAURICIE/CENTRE DU QUÉBEC

Michel Doyon, CH du Centre Mauricie (Ste-Thérèse)

Mireille St-Arnaud, Carrefour SSS de la Mauricie

ESTRIE

Brigitte Fauteux, CLSC de Sherbrooke

Jacques Poulin, CHUS

MONTRÉAL-CENTRE

Naomi Engelhardt Chemtob, Hôp. général juif Sir Mortimer B. Davis

Madeleine Dobranski, CLSC Pierrefonds

Marcèle Dufresne, CLSC-CHSLD Rosemont

Lorraine Elkin, CHSLD Bayview

Diane Langlois, CH Mont-Sinaï

Christian Samoïsette, CLSC Parc Extension

OUTAOUAIS

Steve Paul, CH Pierre-Janet

Edna Wong, CH des Vallées Outaouais

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE / TERRES CRIES DE LA BAIE-JAMES

Jocelyne Legault, CH Vallée de l'Or

Lyne Tanguay, CH Rouyn-Noranda

CHAUDIÈRE-APPALACHES

Marlène Bourgelas, CLSC Beauce-Sartigan

Carl Picard, CH Assomption

Serge Roy, CH Beauce-Etchemin

LAVAL/LANAUDIÈRE

Denyse Laurin, CHR de Lanaudière

LAURENTIDES

Sylvie Cyr, HD de St-Jérôme

Josée Laboissière, CHSLD de la Rive et Mirabel

MONTÉRÉGIE

Jerry Poulin, CH Anna Laberge